


Copropriétaires,



vous êtes mécontents de votre syndic ...

Le portail reste régulièrement en panne et rien n'est fait pour le réparer rapidement

Le conseil syndical n'est pas consulté pour préparer l'ordre du jour de l'assemblée générale

Il y a plusieurs interlocuteurs (standardiste, comptable, secrétaire, gestionnaire etc...). Je ne sais pas à qui j'ai parlé

Le montant des charges augmente de façon importante chaque année ...

La comptabilité ne me paraît pas claire, je n'arrive pas à obtenir d'explications

Domage qu'il faille attendre l'AG annuelle pour être informés !

Le syndic vient rarement sur la copropriété, je crois même que je ne l'ai jamais vu...

J'évite d'appeler, on me met en attente, je n'ai jamais le bon interlocuteur...

Nous sommes mécontents de l'entreprise qui entretient les espaces verts. Nous l'avons signalé à plusieurs reprises y compris en Assemblée mais c'est toujours la même entreprise ...

Notre copropriété comporte des malfaçons mais le syndic qui a été nommé par le promoteur ne fait rien pour y remédier...

- Changer de syndic c'est simple -
nous vous accompagnons dans cette démarche

Contactez le **05 63 33 29 28** / E-mail : contact@regie-immobiliere.fr

Connectez-vous sur www.regie-immobiliere.fr



LA	RÉGIE	
	IMMOBILIÈRE	
LOCATION	GESTION	SYNDIC

L'ENTRETIEN SUIVI DU PATRIMOINE IMMOBILIER + LA MAÎTRISE DES CHARGES
= L'INDISPENSABLE POUR CHAQUE COPROPRIÉTÉ.

LA REGIE IMMOBILIERE :
100 % de nos clients
copropriétaires
approuvent ...

Une OMNIPRESENCE SUR SITE, de la REACTIVITE :

- **Déjà implantés sur votre secteur** (Toulouse centre et communes environnantes : Nord (Bessières, Croix-Daurade, Fronton, Grisolles...) / Nord-Est (l'Union, Montastruc La Conseillère...)/ Nord-Ouest (Aussonne, Comebarrieu, Grenade, Pibrac...) / Sud-Ouest (Cugnaux, Léguevin...), des **visites régulières** permettent de suivre le travail des entreprises mandatées par les copropriétaires,
- Nous répondons aux demandes des occupants dans les meilleurs délais.

Une INFORMATION PERMANENTE pour une gestion transparente :

- La création d'un site internet sécurisé dédié à chaque copropriété vous permet de suivre **en temps réel** la vie de votre copropriété : demandes des occupants, rapports de visite, dossiers en cours et suivi apporté par notre cabinet Il permet de vous rendre compte de nos missions.
- Nous privilégions une étroite collaboration avec le conseil syndical pour répondre aux besoins de la copropriété.

Un service de proximité assuré par UN SEUL INTERLOCUTEUR compétent :

Un **interlocuteur unique joignable facilement et directement**, maîtrise tous les volets de votre copropriété : technique, comptable et juridique.
Point essentiel qui permet de veiller à la maîtrise des charges.

Un CONTRAT DE SYNDIC CLAIR :

Notre contrat est conforme à l'avis du CNC du 27/09/07. Il intègre les 44 points invariables de gestion courante demandés par les associations de consommateurs et veille à l'application de l'évolution du cadre législatif (Loi ALUR).

30 ANS D'EXPERIENCE :

Spécialisés en administration de biens (pas de transaction), **le syndic de copropriété fait partie de notre cœur de métier**, ce qui nous amène à reprendre des copropriétés dont certaines étaient gérées par de grands groupes immobiliers.

L'INDEPENDANCE, - aucun lien juridique et/ou financier avec un promoteur, constructeur, assurance ou tous autres prestataires - vous assure une **gestion transparente et objective acquise à vos seuls intérêts de copropriétaire(s)**.

**- Le POUVOIR de choisir son syndic appartient aux seuls copropriétaires -
TOUS nos clients ont adopté le changement.**